

Un armorial lausannois du XVIII^e siècle

Autor(en): **Kohler, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **8 (1894)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XVII^e siècles. Les cariatides du centre sont des bustes de femme, celle de droite est d'un bon travail, ses traits sont nobles et distingués.

La propriétaire de ce meuble, Elisabeth de Neuchâtel, appartenait à une branche bâtarde de la maison souveraine de ce nom. Elle descendait de Girard, mort en 1400, fils naturel de Louis de Neuchâtel. Cette famille posséda les seigneuries de Vaumarcus, Travers et Gorgier. Elle s'éteignit, en 1678, dans la personne de Jacques-François, baron de Gorgier. Elisabeth était fille de Béat-Jacob, seigneur de Gorgier, mort en 1623, et d'Anne de Watteville; c'est en considération de cette alliance qu'elle écartela ses armes avec celles de sa mère (1). Elisabeth de Neuchâtel épousa, vers 1623, son cousin Pierre Wallier, seigneur de Chandon, capitaine au service de France, châtelain de Vautravers et sénateur de Fribourg. La fortune de la mariée était considérable, elle consistait surtout en vignes situées dans le pays de Neuchâtel. C'est précisément dans une maison de vignes d'Auvernier que le bahut dont nous nous occupons était relégué; mais le mérite de ce meuble ne pouvait pas rester longtemps méconnu. Transporté à Fribourg, en 1852, il est maintenant à la place d'honneur dans une des salles de la maison si intéressante et si curieuse de la famille Techtermann de Bionnens.

MAX DE DIESBACH.

Un armorial lausannois du XVII^{me} siècle.

Noms et armes des nobles fusiliers ou arquebuziers, fondateurs de la noble Compagnie établie en la Ville et cité de Lausanne le vingt-deuxiesme du mois de may, en l'année de notre salut mil six cent cinquante-quatre.

Tel est le titre d'un manuscrit, doré sur tranche et solidement relié, qui figure aux archives de la Commune de Lausanne (D. 842) et dont nous allons donner une brève description.

Au début du volume sont transcrits les « lois et articles », approuvés par le Conseil et Bourgmestre de Lausanne et par LL. EE. de Berne; nous ne nous y arrêterons pas, car ils sont analogues à ceux de tant d'autres associations similaires et nous aborderons immédiatement la partie héraldique de l'ouvrage.

En tête, une page d'un fort bel effet présente les armes de Lausanne : deux écus de gueules au chef d'argent, surmontés d'un écu d'Empire; supports deux lions; au-dessus la devise « Soli deo gloria »; au-dessous « Lausanna civitas equestris » (2).

(1) Voir au sujet de la succession de Béat-Jacob de Neuchâtel et de sa femme les *Annales de Boyve*, t. IV, p. 26, 45 et 46.

(2) Nous avons cité cette page dans notre étude sur les Armoiries de Lausanne.

Au folio 5 commence une série de 52 armoiries, celles de divers membres fondateurs ; puis à partir du folio 76 nous trouvons 72 armoiries, celles de certains membres admis postérieurement à la fondation — de 1654 à 1710. Du fait que nombre de pages sont restées en blanc on peut inférer que l'inscription des années n'était pas une règle absolue, supposition confirmée par la comparaison de l'armorial avec les registres de la société.

Chaque armoirie occupe un feuillet mesurant 0^m 30 de haut sur 0^m 20 de large. L'écu, de forme varié, mais en général d'un bon style, est surmonté d'un casque avec cimier et lambrequins. Une large banderolle flottant au-dessus renferme, à quelques exceptions près, une devise ou un motto, tandis qu'au-dessous un cartouche porte les noms et qualités du sociétaire, ainsi que la date de son admission dans la compagnie. Aux membres qualifiés de « nobles » sont réservés les casques grillés, tandis que les autres se contentent de casques à visière plus ou moins fermée.

Au point de vue artistique, les armoiries de la première série se font remarquer par une exécution fort soignée (voir le fac-simile) ; celles de la seconde série sont d'une facture très inégale.

Si l'on songe qu'il n'existe pas à Lausanne, comme ailleurs, de rolles d'armoiries des bourgeois, on doit attribuer une réelle valeur à l'armorial qui nous occupe présentement. Non seulement il diffère sur certains points de l'Armorial vaudois (de Mandrot), mais il contient des variantes et des armes que celui-ci a omises. André KOHLER.

NOTE

Jean-Henri d'Andrié baron et vicomte de Gorgier.

L'histoire des d'Andrié tient du roman, et finit aussi d'une façon assez romanesque.

Cette famille anoblie au siècle passé, s'est éteinte au commencement de celui-ci, un siècle d'illustration, puis la disparition.

Quant à son origine voici ce que racontent les Biographies neuchâteloises : « En 1657 un pauvre cordonnier, nommé Jean-Jacques » Andrié, fut agrégé à la communauté de Valangin pour la modique » somme de 200 livres faibles, un peu moins de cinq louis d'or. Eh bien, » c'est de cet humble et modeste artisan que descendirent en moins » d'un siècle, les Andrié barons, seigneurs et vicomtes de Gorgier ».

En 1721 M. de Strunckede, envoyé du roi de Prusse fit la connaissance du jeune Jean-Henri d'Andrié, il l'emmena à Berlin, où ce bourgeois de Valangin, intelligent et travailleur, fut successivement secré-